

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2023

DELIBERATION 2023-02-03

OBJET : AUTORISATION A SIGNER DES PARTENARIATS SPORTIFS POUR L'ANNEE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit février, à neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 02 février 2023

Date d'affichage : 02 février 2023

En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 28

Étaient présents : Fabrice JACOB, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Simon DE MEYER, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Christian PETITFRÈRE à Anne DELAROCHE
Morgane LOAEC à Ingrid MORVAN
Aurélié MESLET à Catherine ANDRIEUX
Marie-Françoise VOXEUR à Jacques GOSSELIN
Marie FOURN à Céline SENECHAL

Monsieur Pierre BODART a été nommé secrétaire de séance.

AUTORISATION A SIGNER DES PARTENARIATS SPORTIFS POUR L'ANNEE 2023

Les associations citées ci-dessous organisent des rencontres sportives tout au long de l'année 2023.

La Ville est un partenaire majeur de ces événements. A ce titre, il est proposé qu'elle participe aux frais engagés par les associations à hauteur globale de 16 000 €.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer un partenariat spécifique avec les associations correspondantes pour ces manifestations sportives.

Les engagements de la Ville de Guipavas sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Association	Objet	Montant
Les Archers de Guipavas	Concours de tir et concours de sport adapté	700,00 €
Guipavas Oxygène	Trail de Guip'	1 000,00 €
UCG	Course Cycliste	1 200,00 €
Guipavas BMX	Coupe de Bretagne	800,00 €
ALC Football	Challenge Rivoallon	800,00 €
GDR Foot	Challenge de Printemps	5 000,00 €
GDR Basket	Tournoi International Cadets	3 500,00 €
GDR Toutes Sections	Divers tournois	3 000,00 €
Total Partenariats		16 000,00 €

Avis des commissions :

Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

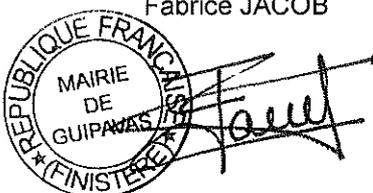
Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

Abstentions : Mesdames Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL et Monsieur Jean-Yves CAM

Madame Ingrid MORVAN et Messieurs Yannick CADIOU, Jean-Yvon BOUCHEVARO et Pierre BODART étant intéressés à l'affaire, n'ont pas assisté à cette délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 09 FEVRIER 2023

Le Maire,
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,
Pierre BODART

